

Au service DES tout-p'tits

À destination des agents des crèches départementales

30 • MARS • AVRIL 2019

Chèr(e)s collègues,

En 2019, les trois premiers chantiers de construction de nouvelles places en crèches seront lancés : construction de la crèche du Plessis-Trévisé, reconstruction de la crèche du parc de la Cloche à Orly et agrandissement de la crèche Louis-Blanc à Alfortville. C'est la concrétisation de l'engagement de l'exécutif départemental de créer 500 places nouvelles. Ce projet sans précédent ne nous empêche pas, bien au contraire, de poursuivre le travail de consolidation des 76 crèches existantes : la mise en œuvre du projet éducatif au travers de vos projets d'établissement, ainsi que la consolidation des équipes d'agents auprès d'enfants et des fonctions techniques font partie des chantiers que la direction des Crèches va travailler avec les établissements cette année.



Acha de Laure
Directrice des Crèches

Vous souhaitez proposer un sujet ?

Vous avez une remarque ? Une question ?

Envoyez un mail à caroline.travassac@valdemarne.fr

« L'encouragement est à l'enfance ce que l'eau est à la plante »

Rudolf Dreikurs

À quoi ça sert L'annuaire agents

Dans le cadre du plan de continuité d'activité (PCA) élaboré pour faire face aux éventuelles crises que le territoire pourrait subir, le Département met en place un annuaire des coordonnées personnelles des agents départementaux. L'objectif ? Prévenir plus rapidement les agents en cas de crise afin qu'ils puissent rester en sécurité et mobiliser les agents volontaires pour garantir la continuité de service public. Pour ce faire, les agents sont invités à renseigner leurs coordonnées personnelles sur intranet à partir de la fin du mois de mars. Ces données seront stockées sur un serveur sécurisé ouvert uniquement sur décision du directeur général des services en cas de crise majeure.

SUR INTRANET

- Crise
- Annuaire agents
- Pôles
 - > Direction générale des services (DGS)
 - > Projets

Les couches : autant que de besoin(s) !

Puisque le change répond au besoin de chaque enfant, le nombre de couches utilisées par enfant et par jour n'est pas limité.



La qualité des gestes pour toucher le corps de l'enfant et en prendre soin influence non seulement la construction de son image corporelle, mais aussi la façon dont il se sent considéré dans sa personne.

Le change est un moment individualisé qui répond aux besoins de l'enfant, durant lequel sa participation est sollicitée et où chaque geste est verbalisé par l'adulte.

C'est pourquoi la couche de l'enfant est changée aussi souvent que nécessaire. Le moment du change n'est pas organisé collectivement.

Aussi – conséquence pratique – il n'y a pas un nombre limité de couches auquel l'enfant aurait droit pendant sa journée en crèche. La responsabilité de la crèche est de prévoir un stock suffisant et de veiller à sa bonne utilisation. Les parents sont censés avoir changé l'enfant le matin avant d'arriver à la crèche, et prévoir une couche si l'enfant a besoin d'être changé au moment de son départ.



Non !
aux enfants pris
en photo à leur insu.

1467
agents ont participé
aux rencontres
territoriales

18 mars
Vote du budget
départemental

Nous l'avons fait ! Apprentis comédiens

Entre novembre et janvier, dix agents de crèche (auxiliaires de puériculture, directrices, agent polyvalent et éducatrice de jeunes enfants) ont participé à un théâtre forum à l'occasion des sept rencontres territoriales organisées à la Maison départementale des syndicats Michel Germa. Le principe ? Rejouer des situations réelles vécues en crèche pour échanger et réfléchir ensemble aux pratiques professionnelles, le tout, dans la bonne humeur !



« Nous avons créé
une grande complicité.
Ça nous a portés et aidés
à dépasser nos limites »
Eva Bernheimer, directrice adjointe

Bon à savoir...

La carte au menu !

À compter du 20 mars, les titres repas format papier sont remplacés par une carte à puce Ticket Restaurant®. Elle vous a normalement été remise par votre responsable d'établissement courant février. Plus simple d'utilisation, moderne et sécurisée, cette carte nominative est utilisable partout en France, 7 jours/7, 24 heures/24. Automatiquement re-

chargée mensuellement, elle vous permet de régler votre déjeuner au centime d'euro près, jusqu'à 19 € par jour. Pour accéder à votre espace personnel, rendez-vous sur www.myedenred.fr, et pour toute question, contactez le prestataire EdenRed au 01 78 91 74 10.



Nouvelles arrivées

Bienvenue aux quatre premières psychologues rattachées à la direction des Crèches. Elles interviennent déjà dans 35 crèches auprès des équipes et des responsables d'établissement : Solène Bellou, Catherine Benoit, Perrine Massart et My-Linh Tran.

Bienvenue également à Jessica Catanese, régisseuse, qui a la responsabilité des règlements des factures des



familles, car depuis le mois de février les parents ne peuvent plus payer directement auprès des responsables de crèches.

RETROUVEZ TOUS LES NUMÉROS SUR INTRANET

Boîte à outils > Publications > Au service des tout-p'tits